



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 14 octobre 2015 à 16h15 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Absent	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Absente	Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Absent	Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5

Aucun citoyen.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il n'y a aucun citoyen.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation de l'appel d'offre 15-87010-10 déneigement
4. Acceptation du projet pour vente du lot 57 rang 8 Hébécourt
5. Question du public
6. Fermeture de la séance

2015-10-285

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

3. Acceptation de l'appel d'offre 15-87010-10 déneigement

ATTENDU QUE le conseiller François Cloutier demande à se retirer de cette discussion puisqu'il demeure dans un des chemins concerné;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes pour l'appel d'offre No 15-87010-10 pour « déneigement pour trois chemins»;

ATTENDU QU' un seul soumissionnaire nous ont fait parvenir son offre de service soit Transport Raymond Bérubé :

ATTENDU QUE Transport Raymond Bérubé à soumissionné 5 500\$ plus les taxes soit :

2 500\$ chemin Balbuzard
1 500\$ chemin des Merles
1 500\$ chemin du Héron Bleu;

EN CONSÉQUENCE,

2015-10-286

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de l'entrepreneur Transport Raymond Bérubé soit acceptée pour effectuer les travaux de déneigement 2015-2016 pour les trois chemins suivants : Balbuzard 2 500\$ plus taxes, des Merles 1 500\$ plus taxes et Héron Bleu 1 500\$ plus taxes;

ADOPTÉ.



No de résolution
ou annotation

2015-10-287

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

4. Acceptation du projet pour vente du lot 57 rang 8 Hébecourt


À SUIVRE.

5. Questions du public

6. Fermeture de la séance

Mme Louise Bégin propose la levée de la séance. Il est 16 H 40.
Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Darquise Bélanger, directrice générale